



Troisième table ronde internationale
sur la gestion axée sur les résultats en matière de
développement

Hanoi, Viet Nam – du 5 au 8 février 2007

Statistiques :
**De meilleures données
pour de meilleurs résultats**

Document de synthèse

**Troisième table ronde internationale sur
la gestion axée sur les résultats dans le domaine
du développement**

Hanoi, Viet Nam

5 au 8 février 2007



Troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats dans le domaine du développement

Thème : Statistiques

De meilleures données pour de meilleurs résultats

Que nous souhaitions ajuster le niveau du déficit budgétaire, accroître les dépenses sociales, promouvoir la convergence macroéconomique dans la région, ou évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire, l'accès à des données exactes, à jour et utiles est au cœur de tous ces efforts... La définition de politiques adéquates requiert la gestion de compromis en s'appuyant sur des statistiques de qualité.

- Trevor Manuel, ministre sud-africain des Finances, 2004

Pourquoi est-il important de disposer de statistiques de qualité pour réaliser des résultats concrets en matière de développement ?

Des données statistiques fiables, collectées conformément aux règles de bonne pratique et à des critères convenus, sont essentielles pour assurer une gestion axée sur les résultats. Sans statistiques, il est impossible de mesurer les progrès accomplis ou d'élaborer des politiques et des programmes efficaces pour lutter contre la pauvreté. Les statistiques permettent d'apprécier le niveau de développement d'un pays et aident à définir des priorités pour les actions futures. Elles permettent également d'évaluer l'efficacité des politiques des bailleurs de fonds et de l'aide au développement. Et si de bonnes statistiques ne remplacent pas la prise de décision politique, elles sont une ressource indispensable dans le processus de décision.

Les statistiques officielles — plus particulièrement les données nécessaires pour suivre et administrer l'économie d'un pays, gérer la fourniture des services publics et atténuer l'impact des événements extérieurs — sont généralement des biens publics. Elles sont recueillies, compilées et diffusées par les systèmes statistiques nationaux financés par les pouvoirs publics. Tous les pays, quelque soit la forme de leur régime, ont besoin de se doter des capacités nécessaires pour conduire des enquêtes statistiques et des recensements, compiler des données provenant de différentes sources et mettre à disposition des indicateurs et autres données statistiques pour la prise de décision. Dans les pays en développement, le besoin de disposer de données est particulièrement aigu, mais beaucoup éprouvent des difficultés à construire et pérenniser un système statistique national efficace. C'est pour cette raison que, lors de la deuxième table ronde internationale organisée en février 2004 à Marrakech au Maroc, la communauté internationale a identifié l'élaboration d'un plan d'action pour les statistiques comme un volet fondamental du programme de gestion axée sur les résultats et a appelé à la mobilisation de ressources pour l'investissement et le renforcement des capacités.

Encadré 1. Le Plan d'action de Marrakech pour les statistiques

1. Promouvoir la **planification stratégique** pour le développement des systèmes statistiques
2. **Accroître l'investissement** dans les systèmes statistiques
3. Préparer le **cycle de recensements de 2010**
4. Créer un réseau international pour mieux coordonner **l'appui aux enquêtes sur les ménages**
5. Apporter des **améliorations immédiates dans les domaines clés**, en particulier les ODM
6. **Améliorer la coordination** et la transparence du système statistique international

Le Plan d'action de Marrakech pour les statistiques (MAPS) s'est révélé un important catalyseur pour assurer une meilleure disponibilité de statistiques à court terme et pour renforcer les capacités institutionnelles en vue d'une amélioration des statistiques à l'avenir. Les six actions énoncées dans le plan d'action (se reporter à l'encadré 1) ont bénéficié d'un large soutien de la part de la communauté internationale du développement, des pays en développement et des statisticiens eux-mêmes. Le MAPS s'est également révélé un cadre approprié pour renforcer la coordination entre les institutions, aussi bien pour le renforcement des capacités au niveau des pays que pour les actions entreprises par la communauté internationale pour améliorer la disponibilité des données, notamment en ce qui concerne les indicateurs des ODM. Le présent rapport examine les résultats enregistrés depuis la dernière table ronde, identifie les succès que nous pouvons mettre à profit et présente les possibilités qui s'offrent d'amplifier les actions menées au cours des prochaines années.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions du MAPS

Stratégies nationales de développement de la statistique

Le MAPS reconnaît que toute initiative visant à améliorer la qualité des données et la disponibilité d'indicateurs doit porter non pas seulement sur les indicateurs proprement dits, mais aussi sur les institutions qui collectent les données brutes, sur les ressources dont elles disposent et leurs méthodes de fonctionnement. Les mesures à court terme destinées à améliorer la disponibilité des données—l'exploitation d'anciennes séries de données ou la réalisation de nouvelles enquêtes—sont importantes, mais ne peuvent garantir des améliorations durables à l'avenir. Aussi, les systèmes

statistiques nationaux doivent-ils subir des réformes et devenir plus efficaces et plus rationnels et leurs ressources doivent être accrues. Des changements de cette nature ne peuvent être gérés de l'extérieur ; ils doivent reposer plutôt sur un processus pris en main et géré au niveau national. Pour cette raison, l'action prioritaire et la plus importante du MAPS consiste à encourager et appuyer les pays dans la préparation et ensuite, dans la mise en œuvre des stratégies nationales pour le développement de la statistique (NSDS).

PARIS21¹ a pris les devants en élaborant des lignes directrices et des bonnes pratiques pour la préparation des NSDS. Cette démarche, qui est analogue à celle mise au point pour les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), est basée sur un processus de large consultation associant toutes les parties prenantes ayant un intérêt dans les statistiques au niveau national. À travers de processus, les pays élaborent une « feuille de route » exprimant leur vision et

Encadré 2. Une Stratégie nationale efficace pour le développement de la statistique :

- bénéficie d'un soutien politique de haut niveau
- est intégré dans des processus nationaux de politique de développement, en exploitant les données déjà disponibles
- est le résultat d'un processus participatif dirigé, contrôlé par des nationaux et inclusif qui puise dans les normes, les recommandations et l'expérience internationales,
- fournit la base pour l'élaboration de développement durable de la statistique en garantissant une qualité « adaptée à l'objectif visé »
- évalue la situation actuelle du SSN et fournit une vision et un plan stratégique pour les statistiques nationales
- définit un programme intégré de développement statistique suffisamment flexible pour faire face au changement
- définit les besoins de financement, mais est réaliste sur les besoins de ressources
- sert de cadre cohérent pour le soutien international au développement de la statistique

¹ Consulter le site www.paris21.org

identifiant des options stratégiques et préparent ensuite un plan de mise en œuvre qui intègre des mécanismes de suivi et d'évaluation.

Le processus de la NSDS s'est enraciné dans toutes les régions. Plus de 100 pays en développement ont aujourd'hui initié ou élaboré une NSDS et beaucoup d'entre eux mettent déjà en œuvre la stratégie. Sur ces 100 pays, 56 sont des pays à faible revenu admissibles aux financements concessionnels de l'Association internationale de développement (IDA). En avril 2006, PARIS21 a indiqué que sur 105 pays pour lesquels des informations étaient disponibles, seuls 17 pays n'avaient aucune stratégie ou n'avaient pas commencé à en concevoir une ; et parmi ces derniers, un certain nombre n'avaient aucune intention d'en préparer une dans un avenir proche.

De plus en plus, les pays considèrent l'élaboration d'une NSDS comme une étape essentielle dans l'amélioration des capacités de leurs systèmes statistiques. Les partenaires de développement ont adopté à leur tour cette approche qui apparaît à leurs yeux comme un mécanisme important pour coordonner leur assistance financière et technique en matière de statistiques sur la base de priorités élaborées et convenues au niveau national. Tous les pays qui sollicitent une aide financière de l'IDA sont encouragés à élaborer une NSDS et à prendre des mesures concrètes pour améliorer les capacités de leurs systèmes statistiques. Des liens solides sont également établis avec d'autres initiatives, plus particulièrement le Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI.

L'expérience acquise dans l'élaboration et la mise en œuvre des NSDS a permis de tirer des enseignements importants pour l'élaboration de stratégies efficaces (Encadré 2). Le défi de l'heure consiste pour les pays à passer de la planification stratégique à la mise en œuvre. Ceci nécessitera l'affectation de ressources bien plus importantes à la statistique.

Accroître l'investissement dans les systèmes statistiques

Se doter de statistiques de qualité ne va pas sans coût. Dans les petits pays en développement à faible revenu où les communications sont difficiles et où les systèmes administratifs ne sont pas bien développés, les coûts unitaires liés à la collecte des données peuvent être considérables. Beaucoup de ces pays ont besoin d'une aide financière supplémentaire, non seulement pour réaliser des investissements en matière d'infrastructures, de ressources humaines et d'équipement, mais aussi pour faire face aux charges variables, au moins à court terme. La troisième action du MAPS reconnaît que ce problème oblige les donateurs partenaires à accroître leur financement dans le domaine des statistiques et les pays à prévoir des enveloppes budgétaires au niveau national.

Quelques succès peuvent être signalés, mais il existe peu de sources de données sur le financement des statistiques. Selon le Système de notification des pays créanciers (SNPC) CAD-OCDE qui présente la valeur des nouveaux engagements publiés par les bailleurs de fonds, les fonds engagés pour appuyer le « renforcement des capacités statistiques » ont doublé, passant d'environ 50 millions de dollars en 2001 à environ 103 millions de dollars en 2004. Le Light Reporting Mechanism (LRM) de PARIS21, un nouveau système destiné à recueillir des données sur les décaissements des bailleurs de fonds pour le renforcement des capacités statistiques, a constaté des décaissements d'une valeur de 65 à 75 millions de dollars en Afrique subsaharienne en 2005/2006. Il convient d'observer une certaine prudence dans la comparaison de ces deux chiffres, qui proviennent de différentes sources et mesurent des aspects différents : les engagements prennent souvent en compte des projets couvrant une période de plus d'un an, tandis que les décaissements font ressortir les dépenses effectuées au cours d'une année donnée. La plupart de ces activités sont des programmes par pays pour la mise en place et l'appui aux NSDS. Ce montant total comprend

les prêts de la Banque mondiale pour le développement de la statistique octroyés par le biais de son programme plurinational STATCAP de financement des capacités statistiques.

De nouvelles initiatives sont en cours. À titre d'exemple, le Canada a accru son soutien à PARIS21 et au Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques et envisage un jumelage des bureaux de statistique avec Statistics Canada. Le gouvernement britannique par l'entremise de son Département pour le développement international (DFID) fournit son soutien à la deuxième phase d'un projet d'appui au renforcement des capacités statistiques basé sur la participation au niveau du GDDS en Afrique et appuie la mise au point et l'exploitation du logiciel de base de données des Nations unies, DevInfo. La Commission européenne aide à financer le recensement nigérian (à hauteur de 150 millions d'euros sur quatre ans). Les agences de développement scandinaves ont investi des ressources importantes dans le financement du renforcement des capacités statistiques, en particulier pour le développement institutionnel, à travers des accords de jumelage entre leurs bureaux de la statistique et les offices nationaux de statistique dans les pays en développement. Le Réseau de métrologie sanitaire (RMS) est en première ligne pour l'amélioration des systèmes d'information sanitaire. Cette liste n'est en aucun cas exhaustive, mais fournit une indication des niveaux de soutien qui ont été accordés.

Les stratégies nationales pour le développement de la statistique et les programmes d'exécution et les plans de financement connexes offrent aussi un important mécanisme pour la coordination des financements affectés aux statistiques et pour regrouper le soutien financier provenant d'un certain nombre de bailleurs de fonds en un ensemble cohérent et homogène. Le Kenya et le Tadjikistan illustrent ce qu'il est possible de faire. Dans ces deux pays, les bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale par le biais de STATCAP, ont convenu de soutenir la mise en œuvre de la NSDS, la plupart d'entre eux mettant à disposition des financements pour la mise en œuvre du plan de l'ensemble plutôt que pour des projets spécifiques. Ce passage du financement de projets au financement de programmes est une évolution notable et devrait aboutir à une utilisation plus efficace des ressources des bailleurs de fonds et à une réduction du fardeau de gestion qui pèse sur les agences de statistique. Des études préparatoires basées sur cette approche sont en cours dans plusieurs autres pays, notamment au Bangladesh, au Sri Lanka, en Inde et en République kirghize.

La conception des NSDS bénéficie du soutien des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Le Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques (TFSCB), financé grâce aux contributions d'un certain nombre de donateurs, met à disposition de petites subventions pour appuyer l'élaboration des NSDS et certaines activités préliminaires de renforcement des capacités. Depuis son lancement en 2000, le TFSCB a engagé quelques 19,5 millions de dollars pour des projets dans plus de 50 pays et généré un niveau d'investissement total de plus de 43 millions de dollars, qui intègre aussi bien les cofinancements que les contributions des bénéficiaires. En Afrique, l'élaboration des NSDS bénéficie du soutien de la Banque africaine de développement.

Préparer le cycle de recensements de la population de 2010

Les recensements de la population sont l'épine dorsale de tout système statistique national. Ils établissent la taille, la situation géographique et la composition de la population, qui constituent les informations de base nécessaires pour planifier de nouveaux programmes et la fourniture des services d'éducation et de santé. Les recensements fournissent également des données essentielles pour le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire ; ils permettent d'établir des estimations rigoureuses sur l'ensemble du pays à partir des

enquêtes d'opinion ; et servent de base aux décisions sur la structure de la représentation politique. La complexité et le coût des recensements et leur forte résonance politique les classe dans une catégorie différente par rapport aux autres activités exécutées par les offices nationaux de statistique.

En dépit des recommandations des Nations unies publiées dans les *Recommandations relatives au recensement de la population et de l'habitat*, qui fournissent des conseils sur les moyens de maîtriser les coûts, les contraintes de financement ont gravement affecté le cycle de 2000, notamment dans les pays les moins avancés. Nombre de pays ont remis à plus tard leur recensement faute de financements suffisants ; et à moins que des ressources soient mises à disposition en temps voulu et en quantité suffisante, l'avenir des recensements de la population paraît incertain. Ce volet du MAPS vise dans la plupart des pays à mieux sensibiliser à l'importance des recensements avant la collecte des données. Il vise aussi à faire en sorte que tous les efforts soient déployés pour limiter les coûts et améliorer l'efficacité des processus de collecte de données et des autres processus.

Les actions entreprises dans le cadre de ce volet du MAPS sont coordonnées par la Division des statistiques des Nations unies à travers un Programme mondial pour le recensement de 2010. Au nombre des activités, figurent la recherche de moyens pour réduire le coût du recensement ; l'amélioration des méthodes d'établissement des estimations de la population entre deux recensements ; l'assistance aux pays pour leur permettre de mener un plaidoyer sur l'importance du recensement pour la recherche de financement et pour la planification ; et la mise à la disposition des pays de connaissances et d'orientations techniques. En Afrique, les pays se réunissent tous les ans pour partager leurs expériences et bénéficient d'un appui technique à travers un programme coordonné par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe et Statistics South Africa.

Pour un soutien renforcé aux enquêtes sur les ménages

Le réseau international d'enquêtes auprès des ménages créé en septembre 2004 regroupe les producteurs d'enquêtes, les organismes de parrainage et les utilisateurs de données et vise à promouvoir une meilleure utilisation des données d'enquêtes pour l'élaboration et le suivi des politiques. La gouvernance du réseau est assurée par un groupe de direction comprenant des représentants des principaux organismes internationaux de parrainage des enquêtes, avec l'appui d'un secrétariat issu du Groupe de gestion des données sur le développement (DECDG) de la Banque mondiale. Le réseau vise différents objectifs :

- assurer une meilleure coordination des programmes internationaux d'enquêtes sur les ménages ;
- promouvoir les normes et meilleures pratiques au niveau international ;
- harmoniser les instruments de collecte de données ;
- promouvoir une meilleure utilisation des données d'enquêtes existantes en mettant en place un dépôt central des enquêtes et mettre au point des outils et définir des lignes directrices pour améliorer la documentation, diffusion et la conservation des enquêtes.

Depuis la mise sur pied de l'IHSN, des progrès considérables ont été réalisés. Le réseau est maintenant soutenu par un programme satellite de PARIS21 grâce à un financement de la Banque mondiale. Parmi les avancées récentes, figurent :

- la mise au point d'un outil logiciel pour appuyer un système d'information sur les enquêtes programmées (ISPS) ;

- le démarrage des études sur une banque de questions (un ensemble de modules de questionnaires uniformisés accompagnés des instructions de l'intervieweur, des recommandations sur le traitement des données et des directives concernant la tabulation et l'analyse des données) à l'usage des pays, avec le soutien d'un statisticien détaché par le DFID pour une période de deux ans ;
- la collaboration avec le BIT qui élabore des instruments améliorés pour la collecte de données et des directives pour la conduite d'enquêtes sur la migration de la main-d'œuvre ;
- la mise au point d'un catalogue central des enquêtes. Les membres de l'IHSN fournissent des informations sur les enquêtes passées pour peupler le système ; à la fin juin 2006, plus de 2 500 enquêtes avaient été consignées ;
- un guide de gestion des micro-données destiné à aider les pays à documenter, préserver et diffuser les données a été élaboré et un guide de l'utilisateur confectionné par le National Opinion Research Centre (NORC, Université de Chicago). Le guide a également été traduit en Espagnol. De nombreux pays se sont servi du guide et beaucoup d'autres ont manifesté leur désir d'en faire de même. L'UNICEF utilise désormais le guide pour documenter le cycle 2005 d'enquêtes par grappe à indicateurs multiples.
- un *Manuel sur la documentation, la diffusion et la préservation des micro-données* sera publié en 2007 ;
- un site web de l'IHSN a été créé².

Le Programme statistique accéléré (PSA) répond au souci du MAPS de satisfaire les besoins immédiats de suivi des objectifs de développement et de coordonner le soutien international aux enquêtes sur les ménages. Il vise à aligner les programmes d'enquêtes et les résultats statistiques avec les besoins prioritaires des utilisateurs en matière de données en faisant un meilleur usage des données existantes et, en cas de besoin, en fournissant des ressources pour de nouvelles campagnes de collecte de données.

Le PSA est géré par la Banque mondiale en partenariat avec un programme satellite de PARIS21 et avec d'autres agences statistiques tels que l'ESCAP des Nations unies. Les activités du PSA sont exécutées au niveau national au moyen des outils de l'IHSN. Elles peuvent être regroupées en trois tâches :

Tâche 1 : Inventaire, documentation et diffusion des données d'enquêtes existantes. Cette tâche concerne la préservation et la documentation adéquate des données d'enquêtes existantes pour les rendre plus largement et facilement accessibles pour les utilisateurs secondaires et favoriser une meilleure analyse et une meilleure utilisation de ces données. Dans la plupart des cas, ceci donne lieu à l'application du guide de gestion des micro-données de l'IHSN. Les résultats enregistrés sont a) l'élaboration de séries de données d'enquêtes documentées conformément aux normes et meilleures pratiques internationales et mises à la disposition des utilisateurs secondaires pour des études analytiques et des recherches plus poussées ; b) un inventaire détaillé des enquêtes au moyen de métadonnées disponibles en ligne (à travers le site web de l'IHSN) ; et c) des capacités accrues pour la gestion et la diffusion des micro-données.

Tâche 2 : Analyse des données d'enquêtes existantes et évaluation du programme d'enquêtes antérieur. Les résultats attendus de cette activité sont entre autres : a) la production et

² www.surveynetwork.org

l'analyse d'estimations actualisées et améliorées des indicateurs clés ; b) une évaluation détaillée des avantages et des inconvénients liés aux données ; et c) des recommandations pour améliorer les méthodes et pratiques de collecte de données dans le pays.

Tâche 3 : Élaboration d'un programme d'enquêtes amélioré et collecte de données. Un appui sera fourni pour la conception et la mise en œuvre de programmes améliorés d'enquêtes à mi-parcours et pour des activités de collecte de données, en cas de besoin.

Le PSA collabore avec les producteurs de données dans les pays participants à la production et à la diffusion de données pertinentes pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques. Jusqu'à présent, le PSA est mis en œuvre dans huit pays pilotes en Afrique (RD Congo, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger et Ouganda) et dans un pays d'Amérique latine (Honduras). Le Cameroun, la Gambie, le Kenya et le Nigeria ont également exprimé leur désir d'adhérer au programme. À l'exception du Niger, les premières activités ont porté sur la documentation et l'archivage des données d'enquêtes existantes.

Améliorer les statistiques nécessaires pour le suivi des objectifs de développement

Les objectifs de développement pour le Millénaire fixent des objectifs quantitatifs assortis d'échéances précises, dont la plupart doivent être atteints à l'horizon 2015. Le MAPS reconnaît que, pour orienter les actions visant à réaliser ces objectifs et les autres objectifs de développement, il faut disposer d'indicateurs fiables maintenant et à intervalles réguliers dans les années à venir.

Un certain nombre d'initiatives sont en cours, notamment des actions au niveau international pour améliorer la coordination, le partage des données et l'accès aux données et aux métadonnées et dans les pays pour corriger immédiatement les déficits pressants en matière de données. Ces programmes couvrent également les études effectuées par le Groupe de travail inter-agence et d'experts sur les ODM, qui incluent actuellement une analyse des problèmes liés aux capacités statistiques. La Division des statistiques des Nations unies gère actuellement un programme d'amélioration des capacités statistiques en Afrique australe. L'UNICEF et le PNUD ont mis au point un logiciel (MDGInfo et DevInfo) pour aider les pays à améliorer l'accessibilité des données sur les indicateurs. Le PNUD a élaboré un programme d'initiation à la statistique concernant les indicateurs des ODM ; les documents publiés récemment sont disponibles en ligne à l'adresse www.statistical-literacy.org. Des études spécifiques sont en cours pour définir des directives et améliorer l'étendue et la qualité des données détenues dans les bases de données internationales sur l'éducation, le développement urbain et le genre.

Dans le secteur de l'éducation, la Banque mondiale coopère avec l'Institut de statistiques de l'UNESCO (UIS) pour améliorer les données sur l'éducation. Cette collaboration porte surtout sur l'amélioration de la qualité des données — en particulier la disponibilité en temps voulu, l'intégrité et l'étendue des indicateurs comparables à l'échelle internationale — pour fournir une image complète et juste de la situation de l'éducation. Ces actions sont complétées par un programme de renforcement des capacités statistiques, qui collabore avec les pays pour asseoir des capacités nationales viables aux plans institutionnel, technique et individuel pour la production et l'utilisation d'informations statistiques sur l'éducation et le fonctionnement des structures académiques.

S'agissant des indicateurs du développement urbain, l'UN-HABITAT s'emploie à renforcer les capacités à l'échelle mondiale, de même qu'aux niveaux national et local pour la collecte et l'analyse des indicateurs nationaux de développement urbain et des indicateurs au niveau des municipalités pour le suivi des ODM et des résultats en matière de développement urbain, notamment l'Agenda Habitat. En particulier, le programme de travail contribue à renforcer les capacités dans les administrations nationales et municipales pour la collecte, l'analyse et la diffusion des indicateurs du développement urbain et collabore avec d'autres agences des Nations unies pour élaborer des définitions harmonisées des indicateurs en matière d'eau et d'assainissement en milieu urbain.

Plusieurs programmes sont actuellement en cours pour améliorer les statistiques sur le genre. Le Bureau de la statistique de l'Organisation internationale du travail (OIT) s'efforce d'accroître le nombre de pays couverts par la base de données sur la structure de l'emploi par sexe, de renforcer la comparabilité internationale des données et d'améliorer l'exploitation des données. Un programme conjoint³ mené sous la direction de la Commission des Nations unies pour l'Europe vise à améliorer les capacités des systèmes statistiques nationaux dans la Communauté des États indépendants (CEI) et dans les pays du Sud-Est européen (ESE) pour intégrer le genre (et la ventilation par sexe) dans la production, l'établissement de rapports et la diffusion des statistiques. La Banque mondiale a également inclus un volet statistique dans son Plan d'action sur le genre.

Amélioration de la coordination et de la transparence du système statistique international

Ces dernières années, les améliorations de la disponibilité et de la qualité des données pour le suivi des ODM ont démontré l'importance d'instaurer une coopération entre les agences internationales et d'adopter une approche coordonnée vis-à-vis du soutien aux actions des autorités statistiques nationales. Mais si beaucoup de progrès ont été accomplis, il faudra, pour améliorer davantage la situation, mettre en place un système de responsabilité mieux élaboré pour clarifier les responsabilités concernant la définition des normes, la diffusion de l'information, l'assistance technique et la mobilisation de ressources pour appuyer les efforts nationaux. Dans certains cas, cela requiert de la part des agences, ou des bailleurs de fonds qui appuient leur travail, de fournir plus de ressources à la fonction statistique au sein des agences elles-mêmes.

La coordination des activités statistiques des Nations unies et de ses agences spécialisées se fait dans un certain nombre de cadres d'échange, la Commission statistique des Nations unies faisant office d'organe suprême de direction. Le Comité de coordination des activités statistiques (CCSA) et le Groupe de travail inter-agence et d'experts sur les ODM se sont révélés des cadres utiles pour l'échange d'information. Cependant, la résolution des questions relatives à la coordination courante sont en général laissées au soin des différents responsables, souvent de façon ponctuelle et les décisions concernant le programme de travail et le budget sont généralement prises avec une connaissance limitée des plans des autres agences. Il convient de mettre en place de meilleurs canaux de communication pour garantir un effort international soutenu.

Sous les auspices du CCSA, un exposé de principes calqué sur les Principes fondamentaux relatives aux statistiques officielles a été élaboré à l'intention des agences statistiques internationales. Les principes fournissent aux agences des indications sur les bonnes pratiques et les normes

³ Au nombre des partenaires, figurent l'Institut de la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et le Bureau américain du recensement.

professionnelles dans les domaines suivants : a) confidentialité, b) nécessité de consulter les usagers, c) nécessité d'établir une coopération entre les agences, d) amélioration de l'efficacité, e) nécessité d'éviter les doubles emplois, f) perfectionnement du personnel et normes professionnelles, g) intégrité des statistique, et h) organisation de la fonction statistique.

Possibilités d'aller de l'avant à Hanoï

Depuis la dernière table ronde internationale, beaucoup de progrès ont été accomplis pour améliorer la disponibilité et l'utilisation des statistiques et pour renforcer les capacités afin de pérenniser ces améliorations. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

Au niveau national, l'approche des NSDS est désormais largement acceptée et a été adoptée comme une bonne pratique aussi bien par les pays que par leurs partenaires de développement. Pour réaliser d'autres avancées, ce processus doit passer de la planification à la mise en oeuvre. Mais, comme l'a affirmé la Banque mondiale dans le rapport adressé à son Conseil des Administrateurs, « les améliorations à apporter aux capacités statistiques semblent occuper une place négligeable dans les priorités des programmes nationaux et il existe peu d'éléments pouvant les inciter à corriger les défaillances dans les capacités statistiques⁴. » En attendant que les donateurs, les agences de développement, les responsables gouvernementaux chargés d'élaborer les politiques, les ministères d'exécution et les agences nationales de la statistique reconnaissent leur intérêt mutuel à la promotion de la statistique (et leurs responsabilités à cet égard), la mise en oeuvre sera remise à plus tard.

Cependant, à mesure qu'une part croissante de l'aide au développement est acheminée sous forme d'appui budgétaire, l'exigence de données pour l'évaluation de la performance globale en termes de développement se fait de plus en plus sentir. Dans le même temps, le programme d'harmonisation oblige les bailleurs de fonds à s'en remettre de plus en plus aux systèmes statistiques nationaux pour générer les données nécessaires pour l'affectation des ressources et le suivi de la performance. Les deux parties ont par conséquent de bonnes raisons d'investir dans l'amélioration des statistiques. **L'impératif de l'heure est de traduire cette demande en actes et s'assurer que l'assistance est fournie à un niveau et sous une forme viable à long terme, susceptible de permettre de réaliser les investissements nécessaires et d'obtenir les retombées souhaitées.**

La mise en oeuvre des stratégies nationales pour le développement de la statistique — si elles sont bien conçues, si elles prennent en compte les avis des parties prenantes, si elles sont réalistes et si elles sont assez souples pour répondre à l'évolution de la situation — aboutiront avec le temps à une amélioration des capacités statistiques et de la qualité et des domaines couverts par les statistiques. Ces stratégies doivent intégrer des mesures visant à mettre à disposition plus et de meilleures données à court terme ainsi qu'à développer des capacités à long terme viables pour produire et exploiter efficacement les statistiques. Les besoins en termes de données ne peuvent attendre que les institutions et les structures soient réformées et restructurées.

D'énormes possibilités existent de mettre mieux à profit les données qui ont déjà été collectées, mais qui n'ont fait que l'objet d'un traitement d'une analyse partielle. Des outils tels que le Guide de gestion des micro-données et le Catalogue central des enquêtes aident à s'assurer que les données d'enquêtes ne soient pas perdues et puissent faire l'objet d'une analyse plus poussée pour

⁴ *Statistical Capacity Improvement in IDA Countries*, Report Progress, mai 2006

appuyer la formulation des politiques et assurer un suivi et évaluation plus efficaces. Ce qu'il faut à présent, c'est assurer que ces outils sont largement diffusés et donner les moyens aux systèmes statistiques nationaux de les exploiter. Il pourrait également s'avérer nécessaire d'apporter des aménagements aux méthodes de travail des bailleurs de fonds, en mettant moins l'accent sur le financement de nouvelles enquêtes et des campagnes de collecte de données et en s'efforçant davantage de mieux exploiter les données existantes. Ceci nécessitera un échange d'information accru et plus systématique. L'IHSN peut jouer un rôle crucial à cet égard, notamment à travers le Système d'information sur les enquêtes programmées.

Au plan international, le renforcement de la coordination du suivi des ODM et des méthodes statistiques a déjà abouti à des résultats probants. Toutefois, l'harmonisation, l'alignement et la coordination posent encore problème, non seulement en matière de statistiques, mais aussi dans bien d'autres domaines de l'aide au développement. Pour toutes les actions futures dans le domaine des statistiques, il faudra veiller à maîtriser les coûts de transaction, de manière à ne pas surcharger inutilement les systèmes statistiques nationaux et d'aligner les stratégies et programmes par pays des bailleurs de fonds avec le processus de NSDS. Il y a encore lieu de renforcer la coordination à l'intérieur des systèmes statistiques nationaux entre les initiatives nationales et internationales, d'une part, et entre les différentes initiatives internationales, d'autre part. Des ressources nouvelles, associées à des programmes nationaux et internationaux de systèmes statistiques mieux conçus et coordonnés, permettront de produire les données nécessaires pour offrir les moyens aux pays d'assurer une gestion axée sur les résultats en matière de développement.